

Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés - Données 2019

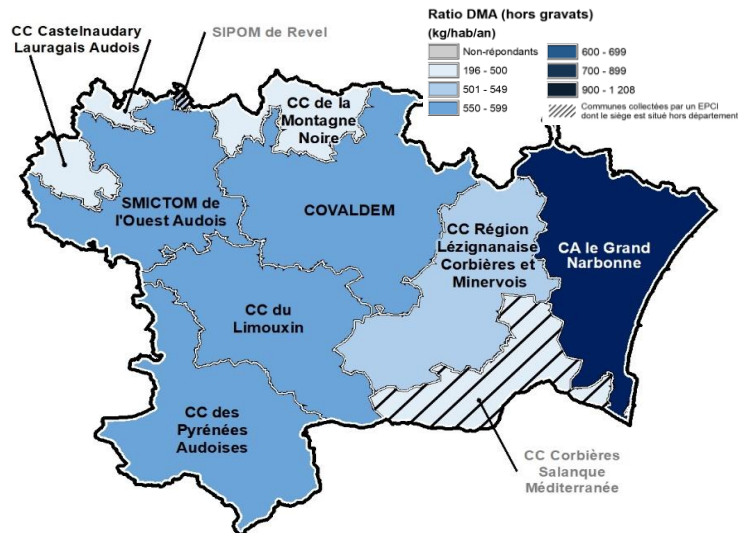
- 433 communes
- 373 285 habitants (population SINOE 2019¹)
- 8 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 2 EPCI à compétence de traitement
- 60 déchèteries

DMA (avec gravats) 253 906 t 680 kg/hab

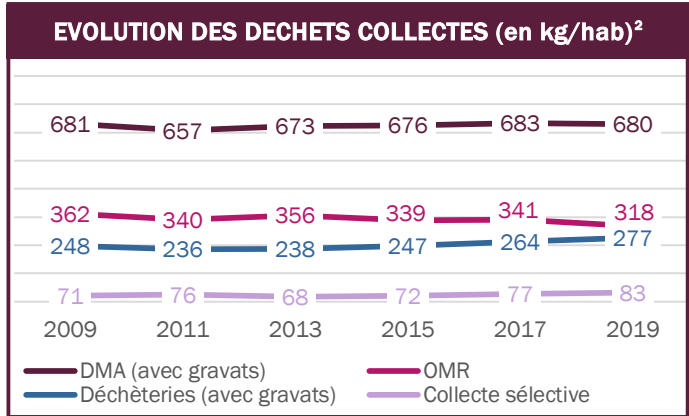
DMA (hors gravats) 229 406 t 615 kg/hab

Occitanie:

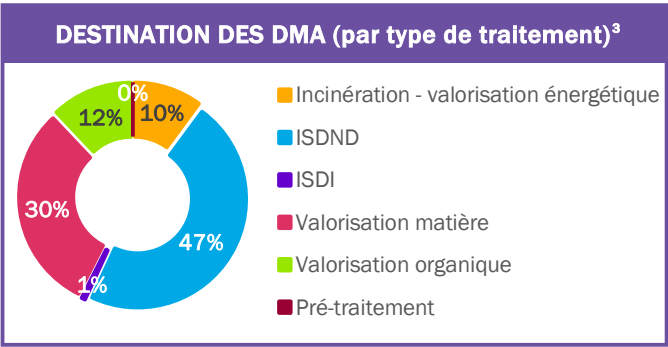
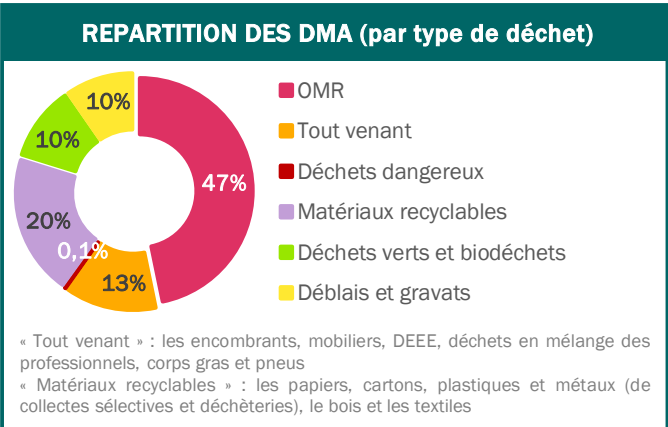
DMA (avec gravats) : 624 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 556 kg/hab



18 communes de l'Aude sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Orientales et 1 commune par un EPCI de Haute-Garonne, cela représente 2,6 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.



Le ratio de DMA (avec gravats) collecté par habitant est stable à l'échelle de l'Aude depuis 2009 même si le tonnage de DMA a, quant à lui, augmenté d'environ 13 kt ces 10 dernières années. L'augmentation des DMA est donc cohérente avec l'augmentation de la population. Le ratio d'OMR est en diminution de 8,5%, alors que ceux de la collecte sélective (emballages/papiers et verre) ou des apports en déchèteries sont en progression, respectivement de 17% et 12%. On constate ainsi, à l'image de la région, une diminution de l'OMR au profit de la collecte sélective et des apports en déchèteries.



En termes de traitement, 42% des DMA collectés, en 2019, sont dirigés vers des filières de valorisation matière ou organique et 58% sont orientés directement vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). A noter que la quantité de gravats stockés en ISDI a progressivement diminué au cours des années, pour ne concerner plus que quelques dizaines de tonnes en 2017.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 160 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 décembre 2021). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).
¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2019 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2021.
² Les ratios de 2009 à 2017 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2019 et avec la population municipale INSEE.
³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets - Données 2019

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

149 537 t 401 kg/hab

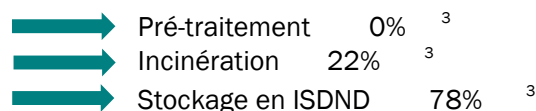
Occitanie
355 kg/hab



OMR

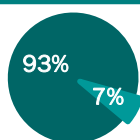
118 720 t
318 kg/hab

Occitanie
269 kg/hab



VERRE

12 183 t
33 kg/hab



Occitanie
31 kg/hab



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie
1 kg/hab

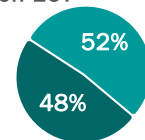
1 800 composteurs individuels distribués en 2019
24 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES ET PAPIERS

100 % des hab. en ECT

18 633 t
50 kg/hab



Occitanie
53 kg/hab



DECHETS OCCASIONNELS

104 369 t 279,6 kg/hab
Dont 103 382 t 277 kg/hab collectés en déchèterie

Occitanie
268 kg/hab

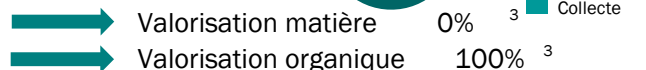


DECHETS VERTS

26 806 t
72 kg/hab



Occitanie
77 kg/hab

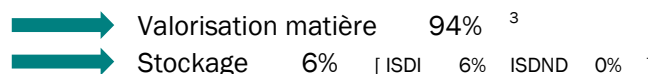


DEBLAIS ET GRAVATS

24 499 t
66 kg/hab

Occitanie
68 kg/hab

■ Inertes : 24 499 t ■ Plâtre : 0 t

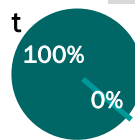


ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

33 056 t
89 kg/hab

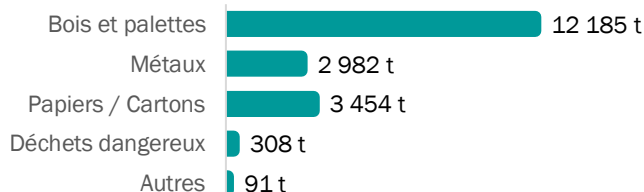
Occitanie
77 kg/hab

- Encombrants : 25 967 t
- Mobilier : 3 930 t
- DEEE : 3 159 t



■ Déchèterie
■ Collecte

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ Pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

Zones de réemploi
10 zones de réemploi en déchèteries

■ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- ECT : Extension des Consignes de Tri
- EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte

L'ORDECO est financé par



Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75